

**Arrêté préfectoral n°90-2025-12-24-0009
fixant le calendrier annuel des journées nationales des quêtes
sur la voie publique pour l'année 2026**

Le Préfet du Territoire de Belfort
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu les articles L2212-2 et L2215-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles, et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique,

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique,

Vu l'arrêté n°90-2025-08-11-00002 du 11 août 2025 portant délégation de signature de Monsieur Jean-Marie WENDLING sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture du Territoire-de-Belfort,

Vu la circulaire n° INT/A/99/00225/C du 16 novembre 1999 portant application des dispositions de la loi n° 91 772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre de ce dispositif,

Vu le calendrier fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2026, transmis par le ministère de l'Intérieur,

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort :

Arrête

Article 1 :

Le calendrier national des appels à la générosité publique pour l'année 2026 fixé par le ministère de l'Intérieur est repris à l'identique sur le département du Territoire de Belfort. Il est décliné comme suit :

Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2026

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
JANVIER		
Vendredi 23 au dimanche 25 janvier 2026 Avec quête tous les jours	Quête nationale pour la Journée mondiale des malades de la Lèpre	Fondation Raoul Follereau Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
FEVRIER		
Samedi 28 et dimanche 1 ^{er} mars 2026 Avec quête tous les jours	Quête annuelle	Foyer Notre-Dame des Sans Abris
MARS		
Du lundi 9 au dimanche 15 mars 2026 Avec quête le 14 et 15 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue contre le Cancer
Du samedi 14 au dimanche 22 mars 2026 Avec quête tous les jours	Campagne nationale de la Fondation recherche Alzheimer et des maladies apparentées	Fondation Recherche Alzheimer Groupe Hospitalier de la Pitié-Salpêtrière
Mercredi 11 mars 2026 Avec quête toute la journée	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France <i>(Journée d'hommage aux victimes du terrorisme)</i>	
Du lundi 23 mars au lundi 6 avril 2026 Avec quête tous les jours	Sidaction 2026	SIDACTION
AVRIL		
Du lundi 20 au dimanche 26 avril 2026 Avec affichettes et quête le 25 et 26 avril	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)

MAI		
Du vendredi 1 ^{er} au dimanche 10 mai 2026 Avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (<i>Commémoration de la victoire du 8 mai 1945</i>)	Ordre national du Bleuet de France
Du samedi 23 au dimanche 31 mai 2026 Avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	Croix Rouge
JUIN		
Vendredi 5 juin 2026 Avec quête toute la journée	Donut Day 2026 pour la Fondation et la Congrégation de l'Armée du Salut	Armée du Salut
Du samedi 6 au samedi 13 juin 2026 Avec quête toute la journée	12 ^{ème} édition des Journées Nationales contre la Leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Du samedi 13 au dimanche 21 juin 2026 Avec quête toute la journée	Soutenir plus de 500 projets dans 70 pays et les aider à lutter durablement contre les causes de la faim	Terre solidaire
Le 21 juin 2026 Avec quête toute la journée	La journée mondiale de lutte contre la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) dit maladie de Charcot	ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du Motoneurone)
JUILLET		
Du samedi 11 au mardi 14 juillet 2026 Avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (<i>Fête nationale du 14 juillet</i>)	Ordre national du Bleuet de France
SEPTEMBRE		
Du lundi 21 au dimanche 27 septembre 2026 Avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer	France Alzheimer
OCTOBRE		
Du lundi 5 au dimanche 11 octobre 2026 Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations UNAPEI « <i>Opér'athon brioches</i> »	UNAPEI
Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026 Avec quête tous les jours	Quête Nationale de l'Ordre de Malte	Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte

NOVEMBRE		
Du vendredi 30 octobre au mardi 3 novembre 2026 Avec quête tous les jours	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Du mercredi 4 au dimanche 15 novembre 2026 Avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France <i>(Commémoration de l'Armistice de 1918 et Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre)</i>	Ordre national du Bleuet de France
Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026 Avec quête tous les jours	Les journées nationales du secours catholique	Secours catholique Caritas France
Du dimanche 15 au dimanche 22 novembre 2026 Avec quête tous les jours	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Lundi 30 novembre 2026 Avec quête toute la journée	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES
DECEMBRE		
Du lundi 30 novembre au lundi 7 décembre 2026 Avec quête tous les jours	Sidaction 2026 : journée mondiale de lutte contre le Sida	SIDACTION
Du vendredi 4 au dimanche 13 décembre 2026 Avec quête tous les jours	Campagne nationale Téléthon 2026	AFM TELETHON (ASSOCIATION FRANÇAISE contre les MYOPATHIES)
Du samedi 5 au jeudi 24 décembre 2026 Avec quête tous les jours	Collecte annuelle Congrégation : « les Marmites »	Congrégation de l'Armée du Salut
Du samedi 12 au dimanche 20 décembre 2026 Avec quête tous la journée	Soutenir plus de 500 projets dans 70 pays et les aider à lutter durablement contre les causes de la faim	Terre solidaire

Article 2 :

Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département.

Article 3 :

L'interdiction visée à l'article 2 n'est pas applicable aux organismes mentionnés à l'article 1 du présent arrêté et pour les dates fixées dans le calendrier annuel des journées nationales d'appel à la générosité publique établi par le ministère de l'Intérieur. Elle n'est pas non plus applicable aux organismes ayant fait l'objet d'un arrêté municipal ou préfectoral d'autorisation.

Article 4 :

Les personnes habilitées à quêter en vertu de l'article 2 doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée et doit être visée par le préfet du Territoire de Belfort.

Article 5 :

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Territoire de Belfort, Monsieur le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie départementale, Monsieur le Directeur Départemental de la Police Nationale, Mesdames et Messieurs les Maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Fait à Belfort, le 24 DEC. 2020

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, secrétaire général,

A circular signature in black ink, reading "JMW", is enclosed within a thin circular border.

Jean-Marie WENDLING

Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification / publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Territoire de Belfort ;
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur ;

L'absence de réponse de l'administration pendant deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants sa publication. Il en est de même en cas de décision explicite de rejet.

- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application « Télérecours citoyens », accessible par le site Internet www.telerecours.fr